



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

### PARALOID(TM) B-72 100%

<b>Utilisation du produit</b>	Produit d'enduction	Date de révision:	01/15/2009
<b>Fournisseur</b>	Rohm and Haas Canada LP 2 Manse Road West Hill, Ont. M1E 3T9 Canada		
<b>Fabricant</b>	Rohm and Haas Company 100 Independence Mall West Philadelphia, PA 19106-2399 Etats-Unis		
<b>Préparé par:</b>	EHS - Services produits ( 416-287-4475 )	<b>Date de préparation::</b>	01/15/2009
<b>Renseignements généraux:</b>	416-284-4711		
<b>Numéro de téléphone d'appel d'urgence</b>			
Deversement Urgence	215-592-3000		
Tel. D'Urgence	215-592-3000		
Chemtrec	800-424-9300		

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Informations générales en cas d'urgence

#### Aspect

Forme	Granulés
Couleur	clair
Odeur	Odeur acrylique

#### Résumé des dangers

#### ATTENTION!

L'INHALATION DES POUSSIÈRES PEUT AVOIR LES EFFETS SUIVANTS :  
IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES  
MAL DE TÊTE  
NAUSÉE  
PEUT IRRITER LES YEUX ET LA PEAU.

#### Effets potentiel sur la santé

<b>Voies d'exposition principales:</b>	Inhalation Contact avec les yeux Contact avec la peau
--	---

**Yeux:**Les vapeurs de monomère dégagées par le produit chauffé peuvent causer les effets suivants:  
irritation légère

**Peau:**Un contact prolongé ou répété avec la peau peut causer les effets suivants :  
irritation légère

**Inhalation:**L'inhalation des poussières peut avoir les effets suivants :  
irritation des voies respiratoires

L'inhalation de monomères volatils dégagés sous l'effet de la température peut entraîner :  
Peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.  
mal de tête  
nausée

#### Toluène

#### ACGIH

Non classé comme cancérogène pour l'homme.

Toluène	US CA65CRT	Toxique à effet sur le développement.
Toluène	IARC	Classification impossible à partir des données présentes.
Toluène	IRIS	Non classé.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	No.-CAS	% en poids	
Polymère(s) acrylique(s)	Non dangereux	99.0 - 100.0 %	
Monomères résiduels individuels	Non exigé	<= 0.1 %	
Toluène	108-88-3	<= 0.8 %	Composants dangereux

### 4. PREMIERS SECOURS

**Inhalation:** Amener la victime à l'air libre.

**Contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon par précaution. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

**Contact avec les yeux:** Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

**Ingestion:** Boire 1 ou 2 verres d'eau. Consulter un médecin si nécessaire. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair	non applicable
Température d'inflammabilité	393.0 °C ( 739.40 °F ) évalué
Limite d'explosivité, inférieure	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	Non applicable

**Moyen d'extinction approprié:** En cas d'incendie, utiliser les moyens d'extinction suivants:

Dioxyde de carbone (CO2)

Poudre d'extinction

Eau pulvérisée

**Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie:** Produit combustible; il brûle vivement en dégageant une chaleur intense.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:** Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

**Information supplémentaire:** Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

Se tenir au vent

Eviter de respirer les fumées.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

#### Précautions individuelles

En cas de déversement de ce produit, porter un équipement de protection approprié. Pour toutes recommandations, se référer à la Section 8 "CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE".

En cas d'exposition au produit pendant les opérations de nettoyage, se reporter à la Section 4 PREMIERS SECOURS.

#### Précautions pour la protection de l'environnement

ATTENTION : Veillez à ne pas contaminer les égouts et les eaux naturelles.

#### Méthodes de nettoyage

Le sol peut être glissant : prendre garde aux chutes.

Eliminer toutes sources d'ignition.

Ventiler la zone.

Récupérer le produit répandu sur le sol dans des récipients appropriés pour récupération ou élimination.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### **Manipulation**

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventile. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. Garder le récipient bien fermé. Ne pas inhale les vapeurs/poussières. Les charges électrostatiques peuvent s'accumuler. Utiliser un lien et effectuer une mise à la masse entre l'équipement de transfert et les emballages qui reçoivent le produit, de même que pour toute autre manœuvre qui pourrait produire de l'électricité statique.

### **Stockage**

**Conditions de stockage:** Ce produit peut brûler : il ne doit être stocké à l'intérieur que si le local est équipé d'extincteurs automatiques. Mise à la terre des récipients métalliques pendant le stockage ou en cours d'utilisation.

**Température de stockage:** -18.00 - 49.00 °C (-0.40 - 120.20 °F)

### **Information supplémentaire:**

Des vapeurs de monomères peuvent se dégager si le produit est chauffé lors de la mise en oeuvre. Se référer à la SECTION 8 pour les différents types de ventilation.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### **Limite(s) d'exposition**

Les limites d'exposition sont énumérées ci-dessous , si existantes .

Composant	Réglementation	Type de liste	Valeur
Toluène	Rohm and Haas	TWA	10 ppm
	Rohm and Haas	STEL	20 ppm
	Rohm and Haas	Absorbé par la peau.	
	ACGIH	TWA	20 ppm
			375 mg/m <sup>3</sup> 100 ppm
			560 mg/m <sup>3</sup> 150 ppm
		VLE	200 ppm
		TWA	300 ppm
		Valeur limite d'exposition	500 ppm
	Z1A	TWA	375 mg/m <sup>3</sup> 100 ppm
	Z1A	VLE	560 mg/m <sup>3</sup> 150 ppm

**Protection des yeux:** Utiliser des lunettes de sécurité avec protection latérale de type ANSI Z87.1. Porter des lunettes de protection compatibles avec les appareils respiratoires utilisés.

**Protection des mains:** Gants en coton ou en toile.

**Protection respiratoire:** Chaque fois que les conditions en milieu de travail nécessitent l'emploi d'un respirateur, il faut adopter un programme de protection respiratoire conforme aux exigences des normes 1910.134 de l'OSHA et Z288.2 de l'ANSI ou l'équivalent. Non nécessaire dans les opérations courantes. S'il y a beaucoup de poussière, il faut porter un respirateur à adduction d'air filtré à demi-masque approuvé par NIOSH (ou l'équivalent) correctement ajusté. Les respirateurs à adduction d'air filtré devraient être munis de cartouches approuvées par MSHA/NIOSH (ou l'équivalent) pour la protection contre les vapeurs organiques et de filtres N95. En présence d'une bruine d'huile, on doit utiliser des filtres R95 ou P95.

**Mesures de protection:** Les installations de stockage ou d'utilisation de ce produit doivent être équipées d'un rince-oeil.

**Mesures d'ordre technique:** Utiliser une ventilation aspirante ayant une vélocité de capture minimale de 150 pieds/minute (0.75 m/sec.) au point de dégagement de la poussière ou du brouillard. Pour plus de renseignements concernant la conception, l'installation, l'emploi et l'entretien des systèmes de ventilation, consulter l'édition courante du manuel intitulé "Industrial Ventilation: A Manual of Recommended Practice" publié par l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### **Aspect**

<b>Forme</b>	Granulés
<b>Couleur</b>	clair
<b>Odeur</b>	Odeur acrylique
<b>pH</b>	Non applicable
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	non applicable
<b>Point/intervalle de fusion</b>	Donnée non disponible

<b>Point d'éclair</b>	non applicable
<b>Température d'inflammabilité</b>	393 °C ( 739.40 °F ) évalué
<b>Limite d'explosivité, inférieure</b>	Non applicable
<b>Limite d'explosivité, supérieure</b>	Non applicable
<b>Pression de vapeur</b>	Non applicable
<b>Densité de vapeur relative</b>	Non applicable
<b>Hydrosolubilité</b>	pratiquement insoluble
<b>Densité</b>	0.66 g/cm <sup>3</sup> Masse volumique apparente
<b>Viscosité, dynamique</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation</b>	Non applicable
<b>Pourcentage de produits volatils</b>	1 % maximum

N.B.: Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme des spécifications.

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactions dangereuses</b>	Aucun à notre connaissance. Ce produit est considéré comme stable. Cependant, éviter les températures supérieures à 260°C.La décomposition thermique est dépendante du temps et de la température.
<b>Matières à éviter</b>	Il n'y a aucune incompatibilité connue pour ce produit.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	La décomposition thermique peut engendrer des monomères acryliques. ,
<b>polymérisation</b>	Le produit ne peut pas polymériser

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Toxicité aiguë par voie orale</b>	DL50 rat > 5,000 mg/kg
<b>Toxicité aiguë par pénétration cutanée</b>	DL50 lapin > 3,000 mg/kg
<b>Irritation de la peau</b>	lapin irritation légère
<b>Irritation des yeux</b>	lapin irritation légère
<b>Composant:<u>Toluène</u></b>	
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>	CL50 rat 4 h 15.07 mg/l
<b>Composant:<u>Toluène</u></b>	
<b>Toxicité subchronique</b>	Evaluation CIRC: ce produit ne peut être classifié quant à sa qualité cancérogène pour l'homme (Groupe 3).
<b>Composant:<u>Toluène</u></b>	
<b>Toxicité subchronique</b>	Une exposition orale au toluène a causé des effets sur le système immunitaire et la vessie d'animaux de laboratoires. On a constaté que l'exposition au toluène par inhalation cause une perte de la vision des couleurs chez des êtres humains.

**Composant:Toluène**

**Toxicité pour la reproduction**

Dans les études de laboratoire, défauts de naissance, le lethality foetal augmenté et développement foetal différé ont été observés dans progéniture d'animaux féminins exposée pendant grossesse.

**Composant:Toluène**

**Tératogénicité**

Le toluène s'est révélé être embryofétotoxique et teratogène chez les animaux de laboratoire.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

### Toluène

#### **Effets écotoxicologiques**

<b>Toxicité pour le poisson</b>	CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) 96 h 24 ppm
<b>Toxicité pour le poisson</b>	CL50 Vairon à grosse tête (pimephales promelas) 96 h 26 ppm
<b>Toxicité pour le poisson</b>	CL50 Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) 96 h 13 ppm
<b>Toxicité pour les algues</b>	CE50 Algues 96 h >433 ppm
<b>Toxicité pour les organismes invertébrés aquatiques.</b>	CE50 Daphnies 48 h 11.5 ppm

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Précautions pour la protection de l'environnement:** ATTENTION : Veillez à ne pas contaminer les égouts et les eaux naturelles.

#### **Élimination**

**Classification des déchets:** Si ce produit doit être mis en décharge il faut savoir qu'il ne satisfait pas aux caractéristiques RCRA's et n'est pas sur la liste 40 CFR 261.33  
Pour l'élimination, incinérer ce produit suivant la réglementation en vigueur dans une installation agréée.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### **DOT/TDG**

Non réglementé (Non dangereux pour le transport)

#### **IMO/IMDG**

Non réglementé (Non dangereux pour le transport)

Les classifications transport peuvent varier en fonction du volume de l'emballage et peuvent être influencées par des variations réglementaires régionales ou nationales.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### **Classification communautaire**

Ce produit est considéré non dangereux selon la norme OSHA Hazard Communication Standard (29CFR1910.1200).

Ce produit est un "produit contrôlé" selon le Système d'information sur les matières utilisées au travail. (SIMDUT)

#### **Classification SIMDUT**

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du Règlement sur les Produits Contrôlés (RPC) et la Fiche de Données Sécurité contient tous les renseignements exigés par le RPC.

#### **Dangers**

D2A Matériel Toxique et infectieux: Autres Effets Toxiques: Très Toxique

**Canada. Loi sur la protection de l'environnement. (LIS):** Tous les composants sont conformes à l'inventaire des réglementations s'appliquant aux substances nouvelles'

**US. Toxic Substances Control Act (TSCA):** Les matières premières entrant dans la composition de ce produit sont soit dans l'inventaire de Toxic Substance Control Act (TSCA) ou soit en sont exemptées.

## 16. AUTRES DONNÉES

#### **Classe de Danger**

	Santé	Feu	Réactivité
HMIS	1	1	0

#### **Légende**

--	--

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
BAc	Acétate de butyle
OSHA	Occupational Safety and Health Administration
PEL	Limite d'exposition admissible
VLE	Valeur limite d'exposition à court terme
TLV	Valeur limite tolérable
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
	La barre dénote une révision de fiche de données de sécurité antérieure.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Version: 1 . 3  
Date d'impression: 01/17/2009  
Layout 208776